



Offre de stage de MASTER

Diagnostic agricole et bilan hydrique des exploitations



Contexte du stage :

Le territoire de la Communauté de Communes du Pays Viganais se situe entre Causses et Cévennes. Il est composé de plusieurs entités paysagères et géologiques atypiques :

- Les vallées cévenoles granitiques et schisteuses où l'Hérault prend sa source. Une filière à haute valeur ajoutée, l'AOP oignons doux des Cévennes y est implantée. Les oignons y sont cultivés sur des terrasses (appelées aussi « bancels »). Les fonds de vallée étaient adaptés à l'arboriculture et au maraîchage. Ces productions pourraient être remises en cause par les sécheresses estivales accentuées par le changement climatique.
- Les causses calcaires jouent le rôle de « châteaux d'eau » naturels sur le Haut bassin de l'Hérault. La Vis est une rivière reconnue pour sa qualité (labellisée « Rivière en bon état » par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse) et traverse aisément cette zone karstique aux abords du cirque de Navacelles. L'élevage extensif y est surtout développé (zone AOP Roquefort et troupeaux de vaches et de brebis viande).
- Le sous-sol de la vallée de l'Arre (rivière qui traverse Le Vigan) se situe à l'intermédiaire de ces entités géologiques. Des affluents proviennent du nord (sources plutôt acides dues aux milieux granitiques) comme le Coudoulous et l'Arboux, mais d'autres proviennent du sud (sources calcaires venant des Causses) comme la Glèpe ou le Coularou.

Depuis quelques années, nos territoires subissent les effets du changement climatique entre sécheresse et épisodes pluvieux intenses. Cette situation est d'autant plus préoccupante que l'agriculture, secteur économiquement important sur le territoire, est aujourd'hui très vulnérable. Ainsi à la demande des exploitants locaux pour agir face à cette situation, les élus de la Communauté des Communes Pays Viganais souhaitent assurer la pérennité de l'économie agricole locale en adaptant le territoire au changement climatique.

Stage de de Master 2

Ce stage s'inscrit dans le cadre du projet Eau et Climat (2024-2026) porté par la communauté des communes Pays Viganais et financé par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée.

Cible : *Etudiant-es en Master 2 de géographie et aménagement, agronomie, hydrologie, hydrogéologie.*

Durée : *6 mois à temps plein*

Période : *Mars – Aout 2025*

Rattachement : *Projet Eau et Climat, Communauté des communes Pays Viganais, 3 av. Sergent Triaire, 30120 Le Vigan*

Objectifs du stage : Réalisation d'un **état des lieux détaillé de l'agriculture** et de son utilisation en eau sur le territoire de la Communauté de Communes Pays Viganais en s'appuyant sur les données existantes et en collaborant avec des partenaires locaux. Ce diagnostic se fera en concertation **avec l'ensemble des agriculteurs et des éleveurs de notre territoire via des entretiens semi-directifs et un travail de cartographie des cultures irriguées**. Une base de données des zones agricole est déjà disponible sous QGIS.

Tâches :

- ✓ Observations de terrain
- ✓ Mise en place d'une enquête par entretiens (identification des parties prenantes et des interlocuteurs à rencontrer, construction du guide d'entretien)
- ✓ Mise en place d'une enquête par questionnaires sur le terrain
- ✓ Réalisation, retranscription et analyse des entretiens semi-directifs
- ✓ Analyse des réponses aux questionnaires réalisés
- ✓ Valorisation des résultats obtenus à travers la réalisation d'un rapport de stage et d'une soutenance devant les élus

Profil et compétences attendues :

- 1. Permis B et véhicule indispensables**
- 2. Ordinateur portable personnel indispensable**
3. Compétences en recherche qualitative et quantitatives
4. Compétences en techniques agricoles et techniques d'irrigation
5. Connaissances des agricultures méditerranéennes
6. Bonnes capacités relationnelles
7. Bonnes capacités rédactionnelles
8. Esprit de synthèse et d'analyse requis

9. Maîtrise des techniques d'analyse et/ou de traitement qualitatif et quantitatif souhaitable
10. La maîtrise de logiciels SIG serait un plus
11. Autonomie dans l'organisation du travail

Conditions du stage :

Le stage se déroule à temps plein sur une durée de 6 mois (début mars 2025- fin août 2025). Le ou la stagiaire sera accueilli·e dans les locaux de la Communauté des communes Pays Viganais. Le stage est gratifié selon la réglementation nationale en vigueur. Les frais de déplacement sur le terrain sont pris en charge.

CV et lettre de motivation à envoyer avant le 28 février 2024 à : **infos@cc-paysviganais.fr**
Après étude de votre dossier de candidature, vous serez sollicité·e pour un entretien de sélection en visioconférence ou vous serez informé·e de votre non-sélection.

Pour toute question relative à cette offre de stage, n'hésitez pas à nous contacter.